

Alliance

Internationale
contre le VIH/SIDA

Soutenant l'action des communautés contre le SIDA
dans les pays en voie de développement

Bâtissons l'espoir : notes thématiques pour l'Afrique

Renforcement économique



Ressources pour les
communautés soutenant
les orphelins et enfants
vulnérables

Remerciements

Qu'est-ce que l'Alliance internationale contre le VIH/SIDA ?

L'Alliance internationale contre le VIH/SIDA est une organisation internationale non-gouvernementale qui soutient les communautés dans les pays en voie de développement à contribuer de façon importante à la prévention du VIH, à la prise en charge du SIDA, et à la prise en charge des enfants touchés par l'épidémie. Depuis son établissement en 1993, l'Alliance a fourni un soutien financier et technique aux initiatives d'ONG et d'OBC situées dans plus de 40 pays.

© Copyright textes International HIV/AIDS Alliance 2003

© Copyright illustrations David Gifford 2003

Les informations et les illustrations contenues dans cette publication peuvent être librement reproduites, publiées ou autrement utilisées pour toute cause à but non lucratif sans l'accord préalable d'International HIV/AIDS Alliance. Cependant, International HIV/AIDS Alliance demande à être citée comme étant la source de l'information.

Ces ressources ont été mises au point avec le concours du U.S. Agency for International Development (USAID) et USAID Bureau for Africa dans les termes de la subvention numéro HRN-G-00-98-00010-00, ainsi que Swedish International Development Agency (Sida). Les opinions exprimées dans ce document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue des bailleurs de fonds mentionnés ci-dessus.

L'Alliance tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à cette publication :

MEMBRES DU GROUPE DE DÉVELOPPEMENT DE BÂTISSONS L'ESPOIR

Adama Gueye, RNP+, Sénégal ; Alioune Fall, ANCS, Sénégal ; Amadou Sambe, CEGID, Sénégal ; Amani Mwagomba, TICOBABO, Kenya ; Ana Gerónimo Martins, Associação Mulemba, Angola ; Ana Pereira, Pastoral Da Criança, Angola ; Angello Mbola Terca, Caritas Angola, Angola ; Anne Sjord, CONCERN, Ouganda ; Baba Goumbala, ANCS, Sénégal ; Batuke Walusiku, Forum for the Advancement of Women Educationists in Zambia, Zambie ; Beven Mwachande, Salvation Army Masiye Camp, Zimbabwe ; Boniface Kalanda, National AIDS Commission, Malawi ; Bonifacio Mahumane, Save the Children, Mozambique ; Boubacar Mane, Bokk Jëf, Sénégal ; Brice Millogo, IPC, Burkina Faso ; Bruno Somé, IPC, Burkina Faso ; C. Nleya, Ministry of Health and Child Welfare, Zimbabwe ; Carina Winberg, Kubatsirana, Mozambique ; Catherine Diouf, SWAA, Sénégal ; Catherine Fall, Bokk Jëf, Sénégal ; Catherine S. Ogolla, KANCO, Kenya ; Charles Becker, Réser-SIDA, Sénégal ; Clara Chinaca, Kubatsirana, Mozambique ; David Mawejje, Save the Children UK, Ouganda ; Deo Nyanzi, UNESO, Ouganda ; Dieudonné Bassonon, IPC, Burkina Faso ; Diallo Oumar Allaye, Mali ; Djibril M. Baal, Synergie Pour l'Enfance, Sénégal ; Dorothy Namutamba, NACWOLA, Ouganda ; Dr Edgar Lafia, Labo Bactério-virologie, Sénégal ; Dr Fatim Louise Dia, ACI, Sénégal ; Dr Léopold Gaston Boissy, Chu Fann, Sénégal ; Dr Mame Anta Ngoné, Ndour Réser-Sida, Sénégal ; Dr Maty Diouf, Synergie Pour l'Enfance, Sénégal ; Dr Nakakeeto Margaret, Mulago Hospital, Ouganda ; Dr Yakhya Ba, Synergie Pour l'Enfance, Sénégal ; Dr. Mtana Lewa, COBA, Kenya ; Dr. Richard Okech, Plan International, Ouganda ; Ellen Jiyani, Malawi ; Estela Paulo, FDC, Mozambique ; Fodé konde, AJTB, Burkina Faso ; Fortune Thembo, Salvation Army Masiye Camp, Zimbabwe ; Fr. Alberto Mandavili, Caritas de Angola, Angola ; Franceline Kaboré, IPC, Burkina Faso ; Francisco Dala, Centro de Apoio as Crianças Órfãs, Angola ; George Alufandika, Malawi ; Hector Chiboola, University of Zambia, Zambie ; Hope for a Child in Christ, Zimbabwe ; Humphrey Shumba, Save the Children UK, Malawi ; Irmã Emília Buendo, Abrigo Das Crianças Órfãs, Angola ; Jacinta Wamiti, COREMI, Kenya ; Jackie Nabwire, NACWOLA, Ouganda ; Jacob Mati, IDS, Kenya ; James Njuguna, UNV/NACC, Kenya ; Jane Nalubega, Child Advocacy International, Ouganda ; John Williamson, Technical Advisor, DCOF, USA ; Kally Niang, CEGID, Sénégal ; Keith Heywood, Christian Brothers College, Zimbabwe ; Khalifa Soulama, IPC, Burkina Faso ; Kilton Moyo, Thuthuka Project, Zimbabwe ; Lillian Mworeko, UNASO, Ouganda ; Linda Dube, Salvation Army Masiye Camp, Zimbabwe ; Ludifine Opundo, SWAK, Kenya ; Lukubo Mary, TASO, Ouganda ; Mame Diarra



Remerciements

Seck, RNP+, Sénégal ; Mark Rabundi, St. John Community Center, Kenya ; Mary Simasiku, Care International Zambia, Zambie ; Ncazelo Ncube, Salvation Army Masiye Camp, Zimbabwe ; Ndèye Seynabou Ndoye Ngom, Synergie Pour l'Enfance, Sénégal ; Noah Sanganyi Children's Department, Kenya ; Olex Kamowa, Malawi ; PACT Zimbabwe, Zimbabwe ; Pafadnam Frédéric, APASEV, Burkina Faso ; Pamela Mugisha, Action Aid, Ouganda ; Pastor Z.K. Khadambi, PAG, Kenya ; Patience Lily Alidri, Save the Children UK, Ouganda ; Patrick Nayupe, Save the Children UK, Malawi ; Petronella Mayeya, African Regional Council for Mental Health, Zambie ; Resistance Mhlanga, Salvation Army Masiye Camp, Zimbabwe ; Rose Kambewa, Malawi ; Sawadogo Fati, AAS, Burkina Faso ; Simon Ochieng, FHI, Kenya ; Simon Pierre Sagna, Sida-Service, Sénégal ; Sobgo Gaston, Save the Children, Burkina Faso ; Some Paul-André, IPC, Burkina Faso ; Sphelile Kaseke, National Aids Council Youth Task Force – Bulawayo, Zimbabwe ; T. Ncube, Ministry of Health and Child Welfare, Zimbabwe ; Tahirou Ndoye, CEGID, Sénégal ; Thompson Odoki, UWESO, Ouganda ; Tommaso Giovacchini, Save The Children UK, Angola ; V. N. Thatha, Ministry of Education and Culture, Zimbabwe ; Victor K. Jere, Save the Children USA, Malawi ; Wachira Mugo, ARO, Kenya ; Wairimu Mungai, WEMIHS, Kenya ; Willard Manjolo, Ministry of Gender, Youth and Community Services, Malawi ; Yacouba Kaboré, MSF/EDR, Burkina Faso.

MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE BÂTISSONS L'ESPOIR

Amaya Gillespie, UNICEF, USA ; Andrew Chetley, Exchange, Healthlink Worldwide, GB ; Brenda Yamba, SCOPE, Zambie ; Denis Tindyebwa, Regional Centre for Quality of Health Care in Uganda, Ouganda ; Doug Webb, Save the Children UK, GB ; Dr Ngagne Mbaye, Synergie Pour l'Enfance, Sénégal ; Eka Williams, Population Council, Afrique du Sud ; Elaine Ireland, Save the Children UK, GB ; Geoff Foster, Zimbabwe ; Jill Donahue, Catholic Relief Services, Zimbabwe ; John Musanje, Family Health Trust, Zambie ; Ngagne Mbaye, Synergie pour l'Enfants, Sénégal ; Peter McDermott, USAID Bureau for Africa, USA ; Stan Phiri, UNICEF, Kenya ; Stefan Germann, Salvation Army, Masiye Camp, Zimbabwe ; Tenso Kalala, SCOPE, Zambie.

LE PERSONNEL ET LES CONSULTANTS DE L'ALLIANCE INTERNATIONALE CONTRE LE VIH/SIDA

Contexte



Ces notes thématiques sont composées d'une série de six fascicules comprenant une vue d'ensemble et les cinq sujets suivants :

- L'éducation
- La santé et la nutrition
- Le soutien psychosocial
- L'inclusion sociale
- Le renforcement économique

Ces notes thématiques ont été élaborées à travers un processus participatif, guidé par un comité consultatif international. Plus de 80 personnes en Afrique ont participé à l'élaboration des différentes versions (en anglais, en portugais et en français). Ces personnes ont lu et corrigé les notes. Elles ont aussi fourni des commentaires et ont apporté des exemples et des études de cas provenant de leurs propres pays. Une partie de la revue s'est déroulée sous forme d'une réunion en Ouganda. Vingt participants venant d'Ouganda, du Malawi, de la Zambie, du Zimbabwe, du Kenya, du Burkina Faso, du Sénégal, du Mali, du Mozambique et d'Angola y ont assisté. Les participants à cette réunion ont ensuite continué le processus de revue dans leurs pays en révisant ces notes avec leurs collègues. Les exemples et les études de cas issus de ce processus sont annotés dans le texte comme provenant d'un « Membre du Groupe de Développement de Bâtissons l'espoir ».

Ces notes thématiques sont divisées en quatre sections :

INTRODUCTION

Une vue d'ensemble qui explique les raisons pour lesquelles les programmes doivent renforcer les compétences et les ressources des familles et des communautés afin de surmonter les défis économiques.

POINTS CLÉS

Une esquisse de l'impact économique du VIH/SIDA sur les enfants.

PRINCIPES

Des indications pour guider les programmes visant à renforcer la situation économique des enfants vulnérables, des familles et des communautés.

STRATÉGIES

Des méthodes possibles pour renforcer le soutien aux orphelins et aux enfants vulnérables.

On peut désormais se référer à une base croissante de stratégies prouvées efficaces pour soutenir les orphelins et les enfants vulnérables. Ces stratégies n'étant pas encore présentées de façon compréhensive, les articles se réfèrent non seulement à des stratégies déjà mises en œuvre, mais aussi à des stratégies basées sur les expériences des personnes travaillant avec les orphelins et les enfants vulnérables. Ceci dit, les stratégies ne sont pas listées par ordre de priorité ou d'efficacité.

Introduction

LES DROITS DE L'ENFANT

- Les enfants doivent vivre dans des conditions de vie adéquates.
- Les enfants doivent avoir accès aux allocations sociales, notamment la sécurité sociale et l'assurance sociale.

Convention sur les Droits de l'Enfant

Beaucoup d'enfants vivent dans des conditions de pauvreté extrême. L'impact économique du VIH/SIDA est important, entraînant et aggravant à la fois la pauvreté. Les maladies et les décès associés au VIH/SIDA augmentent les dépenses des familles et réduisent leurs revenus, épuisant par conséquent leurs ressources économiques. Prendre en charge davantage d'enfants accroît aussi le fardeau des familles qui se trouvent déjà dans des situations difficiles. Dans de nombreux pays, les communautés et les familles étendues n'ont pas les ressources nécessaires pour soutenir financièrement les orphelins et les familles affectées.

Les familles pauvres luttent pour répondre aux besoins de base. La pauvreté affecte la nutrition des enfants, leur condition de vie et l'accès à l'éducation et aux autres opportunités d'avenir. Vivre dans la pauvreté réduit aussi les possibilités de recevoir des formations. Les enfants ayant peu de qualifications ont moins de chance de trouver du travail à l'avenir (ou restreint aux travaux informels et mal payés). Ceci limite leur capacité à améliorer leur situation et perpétue donc la pauvreté. De nombreux orphelins et enfants affectés sont aussi privés de leur héritage et ne disposent pas du capital nécessaire pour générer un revenu ou obtenir un crédit.

Protéger les droits d'héritage des enfants et s'assurer que ces derniers ont accès à l'éducation atténuera l'impact économique de l'épidémie. Plus important encore est le renforcement des capacités économiques des familles, des communautés et des organisations qui entretiennent les orphelins et les enfants affectés et infectés par le VIH/SIDA, cela à cause de l'impact de la pauvreté sur la nutrition des enfants, sur leur condition de vie et sur leur avenir.

Points clés

Une étude en Côte d'Ivoire montre que dans les milieux urbains, la moyenne des revenus baisse de plus de 50 % et les dépenses effectuées pour les soins de santé accroissent de 400 % chez les familles affectées et infectées par le SIDA. *UNAIDS/UNICEF (1999)*

Les résultats d'une étude au Burkina Faso en novembre 2001 ont montré que les revenus des ménages affectés et infectés par le VIH/SIDA diminuaient de 65 % en milieu rural et de 90 % en milieu urbain ; les dépenses de consommation diminuaient respectivement de 20 % et de 70 % en milieux rural et urbain.

La même étude montre que les ménages affectés et infectés par le VIH/SIDA souffrent le plus souvent de stress économique. La consommation en milieu rural diminue de 30 % en céréales, 9 % en légumes, 20 % en vêtements (respectivement 34 %, 14 %, 29 % en milieu urbain) tandis que les dépenses en médicaments augmentent en milieu rural de 25 % (10 % en milieu urbain).

En 1997, 45 % de la population du Burkina Faso vivait en-dessous du seuil de la pauvreté. Si la séroprévalence en 2005 augmente de 10 %, le pourcentage de la population vivant en-dessous du seuil de pauvreté atteindra 52,7 %.

Rapport mondial sur le développement humain (2001), PNUD

1 L'AUGMENTATION DE LA PAUVRETÉ

Les orphelins et les enfants vivant dans des familles affectées par le VIH/SIDA ont plus tendance à vivre dans la pauvreté à cause des facteurs suivants :

- **L'augmentation des dépenses pour les soins de santé** : les familles dont l'un des membres souffre d'une maladie associée au VIH/SIDA allouent une grande portion de leur revenus aux frais médicaux.
- **La réduction et la perte des revenus de famille** : lorsque les parents sont trop malades pour travailler la terre ou pour exercer une activité rémunératrice, lorsqu'ils perdent leur emploi suite à la maladie ou à la discrimination ou lorsqu'ils meurent, on assiste à la perte ou à la diminution du revenu familial.
- **Les coûts des funérailles** : dans certaines régions gravement affectées par le VIH/SIDA, la responsabilité des coûts des funérailles est devenue celle des familles plutôt que celle des communautés. Ces coûts peuvent être très élevés, surtout lorsqu'on attend de la famille qu'elle prévoie à manger et à boire pour tous les invités.
- **Les dettes** : parfois les parents meurent avant d'avoir payé leurs dettes.

2 LES STRATÉGIES DÉVELOPPÉES PAR LES FAMILLES AFFECTÉES ET INFECTÉES PAR LE VIH/SIDA

L'augmentation des dépenses et la réduction des revenus épuisent les ressources économiques des familles, causant ou aggravant l'état de pauvreté. Telles sont les stratégies employées par les familles pendant les périodes difficiles :

- Changer les activités principales des ménages
- Dépenser les économies
- Chercher un travail salarié
- Etablir une culture de subsistance qui requiert moins de maintien
- Vendre ses biens (bétail, terre, immobiliers, etc.)
- Emprunter de l'argent
- Réduire la consommation et les dépenses sur la nourriture, la santé et l'éducation
- Emigrer
- Faire travailler les enfants ou augmenter la charge de travail des enfants
- Déscolariser les enfants
- Recourir à la mendicité
- Diversifier les activités productives
- Rapatrier les membres du ménage.

Points clés

Selon une étude menée au Sénégal, la moyenne des dépenses en denrées alimentaires par jour est moins élevée dans les ménages où il y a une ou plusieurs personnes vivant avec le VIH (767 FCFA) que dans les ménages où personne n'est infecté par le VIH (1.102 FCFA).

La proportion d'enfants de parents qui vivent avec le VIH manquant l'école est plus élevée (18 %) que chez les autres enfants (7 %). L'étude a montré que la moyenne du nombre de jours d'absence était de 5 par mois.

Membre du Groupe de Développement de Bâtissons l'espoir

Les résultats d'une étude au Burundi montrent que les enfants provenant de familles touchées par le VIH/SIDA commencent à travailler dès un plus jeune âge que ceux des familles non-affectées. Les revenus des familles affectées dépendent largement du salaire des enfants de moins de 15 ans. La plupart des enfants gagnent de l'argent du petit commerce, en faisant des courses ou en mendiant. La plupart ne vont pas à l'école, y vont de temps en temps ou n'y vont plus.

Save the Children (2001)

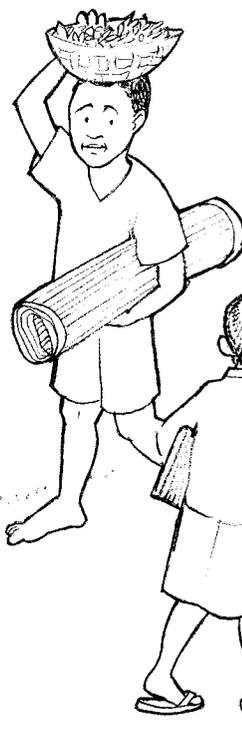
Au Burkina Faso, dans certains cas, on a constaté que 6 mois après la mort d'un membre de la famille du SIDA, les dépenses alimentaires chutent d'un tiers dans presque 50 % des ménages les plus pauvres. Cette situation conduit inéluctablement à la malnutrition et à la sous-alimentation.

Membre du Groupe de Développement de Bâtissons l'espoir

La pauvreté et les stratégies utilisées pour répondre aux besoins de la famille pendant les périodes difficiles affectent la santé et la nutrition des enfants, leur condition de vie, leur scolarité et d'autres opportunités d'avenir.

- **La santé et la nutrition** : les orphelins et les enfants vivant dans des familles affectées et infectées reçoivent moins de soins de santé car les familles ne peuvent pas couvrir les frais des honoraires et des médicaments du ou des malade(s) atteint(s) du SIDA ni du reste de la famille. Ils sont sous-alimentés parce que la famille ne dispose pas de la main-d'œuvre, des compétences ou des moyens nécessaires pour cultiver ou exercer une autre activité économique et, par conséquent, ne peuvent pas acheter suffisamment de nourriture. Vendre le bétail et les produits de la terre affecte la nutrition des enfants. Les cultures de denrées de base ont besoin de moins d'attention mais sont souvent moins nutritives.
- **Le logement** : les familles affectées et infectées par le VIH/SIDA et les familles d'orphelins sont parfois trop pauvres pour maintenir leur maison. Dans les milieux urbains, les familles perdent leur maison si elles ne paient pas le loyer ou si elles vendent leur propriété pour faire face aux besoins économiques. Dans les milieux ruraux également, les familles sont souvent incapables d'entretenir leur habitation.
- **La scolarisation** : les familles pauvres affectées ne peuvent pas toujours couvrir les frais d'école ou des uniformes, des livres ou autre matériel scolaire. Par conséquent, les enfants de ces familles auront moins de chance d'aller à l'école ou s'y rendront irrégulièrement.
- **Les opportunités de survie** : il se peut que les enfants de familles affectées ou qui ont perdu leurs parents cherchent un travail salarié pour contribuer au revenu de la famille ou fournir tout le revenu. Ces enfants commencent à travailler plus tôt que leurs pairs, abandonnent souvent l'école ou s'en absentent régulièrement, diminuant ainsi leurs chances d'apprendre à lire et à écrire et d'obtenir des qualifications. Dans des cas extrêmes, les filles se tournent vers la prostitution ou se marient tôt pour survivre et entretenir leurs cadets. Parfois les tuteurs exploitent le travail des enfants.

Points clés



Les enfants risquent de devoir travailler au lieu d'aller à l'école



Les enfants risquent de perdre leur héritage

« Des personnes dans la communauté ont pris notre morceau de terre parce que notre mère qui travaillait la terre est morte. »

Membre du Groupe de Développement de Bâtissons l'espoir

- **Le manque d'opportunités économiques** : les orphelins, les enfants vulnérables et les familles affectées sont souvent privés de la chance d'améliorer leur situation économique à cause de la perte de leur héritage ou du manque d'accès à l'éducation, aux formations et aux opportunités de s'engager dans des AGR (Activités Génératrices de Revenus) ou de recevoir un crédit.
- **L'héritage** : l'absence de testament, le manque de droits, l'analphabétisme, la non-reconnaissance des autres formes de mariage, les contraintes socioculturelles, la méconnaissance des droits juridiques, le manque de lois, de titres de propriété ou d'accès au soutien juridique peuvent entraîner la perte de l'héritage des enfants : l'argent, la terre, la propriété et le bétail. Dans certains endroits, la famille s'empare de l'héritage des enfants même quand les lois ou la religion permettent le transfert des propriétés aux enfants ; il n'existe aucun soutien aux enfants pour défendre leurs droits. Même les grands-parents peuvent manquer de ressources et de capacités pour poursuivre ces affaires en faveur de leurs petits-enfants.

Points clés

D'après une étude en Ouganda, plus d'un quart des veuves et un orphelin sur cinq ont connu la saisie de leur propriété.

Membre du Groupe de Développement de Bâtissons l'espoir

Dans la ville de Bahir Dar, en Ethiopie, les filles orphelines entreprennent des AGR chez elles ou au marché local, telles que la vente d'épices préparées, de bière locale, de bois à brûler et d'aliments. Les garçons ont plutôt tendance à s'engager dans le petit commerce comme, par exemple, la vente de chewing-gums ou le cirage des chaussures. Les adultes profitent souvent des enfants commerçants : certains enfants déclarent que parfois les gens refusent de les payer.

Association François-Xavier Bagnoud (2000)

- **Le crédit** : il est difficile pour les pauvres d'obtenir un crédit pour des AGR, car ils n'ont aucune garantie à offrir. Les familles pauvres sont souvent déjà endettées et s'inquiètent de ne pas pouvoir rembourser leurs dettes. (Les institutions qui prêtent de l'argent ne sont pas toujours accessibles aux communautés rurales et ne donnent pas de crédit aux grands-parents ou aux adolescents.) Souvent, les orphelins ignorent la situation économique de leurs parents ou sont privés de l'argent de leurs parents, lequel est investi dans des structures communautaires d'épargne et de crédits.
- **L'éducation et la formation** : il est probable que les enfants qui manquent l'école ne reçoivent pas de formation non plus. Les parents peuvent mourir avant d'avoir donné à leurs enfants les connaissances et les compétences nécessaires pour cultiver la terre ou mener une autre activité économique. Des compétences agricoles inadéquates pour travailler la terre ou élever le bétail contribuent au manque de sécurité alimentaire et à une mauvaise nutrition.
- **Les opportunités de travail et d'entreprendre des « activités génératrices de revenus » (AGR)** : les enfants sans qualification et sans compétence auront davantage de peine à trouver un travail ou à entreprendre des AGR. Les grands-parents et autres tuteurs n'ont souvent pas les compétences ni les possibilités de générer des revenus pour soutenir les enfants qu'ils prennent en charge. Dans de nombreuses communautés rurales, la faiblesse des rendements agricoles et le manque d'opportunités d'emploi poussent les enfants plus âgés à émigrer vers les régions urbaines. Même lorsqu'il y a du travail, il est parfois difficile pour les aînés de travailler car il n'y a personne d'autre pour s'occuper de leurs cadets. En ville, les enfants sans qualification et sans formation ont peu de chances de gagner de l'argent.

Principes

Le Centre SAS (Solidarité Action-Sociale) de Bobo-Dioulasso a été l'une des premières structures au Burkina Faso à expérimenter, avec un projet pilote, la prise en charge des personnes infectées ou affectées par le VIH/SIDA. Le Centre SAS a acquis une expérience dans la prise en charge des orphelins grâce à une mobilisation communautaire. La collaboration entre le Centre SAS, la Justice et les membres de la famille élargie a par exemple permis à 7 orphelins de rentrer en possession des biens de leurs deux parents décédés (pensions, biens mobiliers et immobiliers). Ces biens étaient visés par d'autres membres de la famille moins soucieux de l'avenir de ces enfants.

Par ailleurs, suite aux enquêtes sociales, un membre de la famille étendue capable de gérer les fonds au profit des orphelins a été nommé par la justice comme tuteur des orphelins. Une animatrice volontaire du Centre SAS, qui vivait dans le même secteur que les orphelins, a contribué à leur soutien psychosocial et était chargée également du suivi des activités génératrices de revenus de la plus âgée des orphelines.

Membre du Groupe de Développement de Bâtissons l'espoir

Toujours au Burkina Faso, l'IPC (Initiative Privée et Communautaire), une ONG burkinabé, et l'ONG belge AQUADEV (spécialisée en appui institutionnel dans le domaine de la micro-finance) collaborent pour développer des produits d'épargne et de crédits novateurs qui répondent aux besoins spécifiques des ménages affectés par le VIH/SIDA ou ayant des orphelins et autres enfants vulnérables à charge.

Membre du Groupe de Développement de Bâtissons l'espoir

1 PROTÉGER LES DROITS LÉGAUX DES FEMMES ET DES ENFANTS

La protection des droits d'héritage est cruciale pour protéger les familles affectées et les enfants des effets négatifs du VIH/SIDA. Il est important de protéger les droits des veuves et des enfants, car le bien-être des enfants qui ont perdu leur père dépend souvent des ressources disponibles des mères. Les programmes devraient plaider en faveur d'un cadre légal qui protège les droits des veuves et des enfants à l'héritage et aux allocations et assurer que ces lois sont appliquées.

2 SOUTENIR LES FAMILLES ET LES COMMUNAUTÉS ENTIÈRES PLUTÔT QUE DES ENFANTS INDIVIDUELLEMENT

L'impact économique du VIH/SIDA sur les enfants dépend largement des ressources économiques des familles. Les programmes doivent donc se focaliser sur le renforcement des capacités économiques des familles et des communautés, plutôt que d'essayer de fournir un soutien économique directement aux orphelins. Il faut diriger les ressources vers les plus nécessiteux et les plus vulnérables, notamment les familles dont les parents sont malades, les familles entretenues par des orphelins et les familles qui entretiennent des orphelins.

3 RENFORCER LES RESSOURCES ÉCONOMIQUES DES FAMILLES

Les familles ont besoin de ressources adéquates pour survivre dans les périodes de crise afin qu'elles ne soient pas forcées à vendre les biens dont elles disposent pour gagner de l'argent et fournir de la nourriture. Elles ont aussi besoin de ressources qui leur permettent de générer un revenu. Les ressources économiques clés sont la terre, le bétail, les matériaux et les ressources d'exploitation, les économies et l'accès au crédit.

L'accès au micro-crédit (les systèmes d'épargne, le crédit, l'assurance) peut aider les familles à économiser régulièrement des petites sommes d'argent pour les périodes de crise, à créer des opportunités pour économiser et réduire ainsi la vulnérabilité aux pertes et à l'appauvrissement. Aider les familles à garder des biens comme le bétail et la terre protège leur sécurité alimentaire. L'expérience montre qu'il serait mieux que les ONG et les organisations communautaires travaillent en collaboration avec les institutions de micro-finance plutôt que d'établir leurs propres programmes.

Intégrer la prise en charge et le soutien des orphelins et des enfants vulnérables dans les programmes existants visant les personnes vivant avec le VIH (PVIH).

Principes

Autrefois, après le décès des parents, la charge des enfants était assurée par la famille étendue. Les besoins affectifs et matériels de ces orphelins étaient satisfaits comme les autres enfants.

Actuellement, avec la crise économique mondiale, la progression de l'épidémie du VIH et ses lourdes conséquences, les familles n'arrivent plus à répondre efficacement aux besoins des orphelins. Aussi, un grand nombre de tutrices/accompagnatrices n'ont d'autres recours que de se diriger vers les institutions nationales, les ONG internationales et les OBC.

Membre du Groupe de Développement de Bâtissons l'espoir

Afin de renforcer la mobilisation communautaire au Burkina Faso, le SP/CNLS-IST - Secrétariat Permanent du Comité National de Lutte contre le SIDA et les IST (infections sexuellement transmissibles) – a programmé une intervention à l'intention de 576 tutrices/accompagnatrices d'orphelins et enfants vulnérables des 45 provinces du Burkina.

De même, le Fonds de Solidarité envers les Malades et Orphelins du SIDA a apporté un soutien financier aux tutrices/accompagnatrices des orphelins et enfants vulnérables de la province de Fada N'Gourma d'une valeur de 900.000 FCFA. L'intervention vise à soutenir les autres tutrices/accompagnatrices des 44 provinces restantes.

Membre du Groupe de Développement de Bâtissons l'espoir

4

RENFORCER LES FILETS DE SECURITÉ COMMUNAUTAIRES

Le renforcement des capacités des familles doit être complété par le renforcement des filets de sécurité communautaires. Le bien-être économique des familles est étroitement lié aux services de soutien communautaires comme, par exemple, les services d'assistance à l'enfance, les services de réparation des maisons, les apprentissages et les formations, le soutien agricole, le partage de la main-d'œuvre et les systèmes pour économiser et obtenir un crédit.

Cependant, les services de soutien communautaires dépendent aussi de la capacité des familles individuelles et comptent sur un nombre suffisant de familles ayant le temps, l'énergie et les ressources pour soutenir d'autres familles. Il est important que les activités communautaires ne diminuent pas les moyens de chaque famille.

5

SOUTENIR LES ACTIVITÉS PRIMAIRES DE SUBSISTANCE (AGRICULTURE, ÉLEVAGE, PÊCHE)

Ces activités sont essentielles à l'économie des communautés rurales et des familles et peuvent être affectées par le VIH/SIDA. Les programmes doivent identifier des stratégies efficaces pour assister les communautés affectées et les familles à valoriser les produits alimentaires et commerciaux, afin de prévenir la pauvreté et la malnutrition.

6

SOUTENIR LES INITIATIVES AIDANT LES ENFANTS A DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES PRATIQUES QUI LEUR PERMETTENT DE PRENDRE EN CHARGE LEURS PROPRES BESOINS

Les enfants ont identifié les formations professionnelles et les compétences – qui peuvent les rendre indépendants – comme le type de soutien le plus utile. Les enfants doivent aussi apprendre à gérer les finances de la famille et de leur commerce. Avec un soutien adéquat, les enfants font des choix responsables comme, par exemple, allouer tout l'argent disponible pour payer l'éducation de leurs frères et sœurs cadets.

7

FAIRE DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ AVANT LA MISE EN ŒUVRE D'AGR

De nombreux programmes ont soutenu l'établissement d'AGR. Cependant, générer un revenu n'est pas possible lorsque les économies des familles sont sérieusement réduites. De plus, on nous apprend que la rentabilité des investissements est minime par rapport aux ressources et aux efforts investis. Par conséquent, avant de commencer un projet générateur de revenus, il est important de s'assurer que les bénéficiaires ont besoin, apprécient et adhèrent au

Principes

projet ; que d'autres mécanismes de soutien ont déjà été pleinement considérés ; que les objectifs sont clairs ; que les activités planifiées sont viables ; que les personnes concernées ont les compétences et les connaissances nécessaires ; qu'il existe un soutien adéquat pour garantir le succès et la durabilité du projet.

Mettre en place des stratégies préventives contre les mécanismes d'appauvrissement des ménages. Par exemple éviter que les ménages ne s'endettent ou ne vendent les outils de production.

Développer des AGR au sein des familles et à la maison. Impliquer les enfants dans toutes les phases afin de faciliter l'appropriation en cas de décès des parents. Reconnaître et maximaliser l'impact de la dimension psychosociale sur les personnes affectées bénéficiaires d'AGR.

PRINCIPES AU SUJET DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS :

- **Viser la communauté entière plutôt que des familles spécifiques.** Ceci aidera plus de personnes, augmentera les contributions et le partage du travail, aura plus de chances d'avoir du succès et moins de risques de créer du ressentiment ou la stigmatisation.
- **Impliquer les familles et les enfants dans le processus d'identification de projets potentiels.** Ceci développe un sentiment d'appropriation et de dignité et garantit que les enfants puissent prendre le relais si les adultes qui s'occupaient d'eux tombent malades ou meurent.
- **Avoir des objectifs clairs.** Décider s'il est prévu que le projet devienne un commerce durable ou plutôt un soutien mutuel accompagné de biens matériels.
- **Planifier soigneusement.** Il devrait y avoir une entente claire au sujet du temps requis et des ressources nécessaires, ainsi qu'une analyse complète de la faisabilité de chaque activité planifiée.
- **Éviter un objectif trop étroit.** Beaucoup de projets se focalisent sur des produits artisanaux plutôt que sur d'autres biens qui sont appropriés à la situation locale et que les gens veulent vraiment acheter tels du savon, des habits et des produits alimentaires.
- **S'assurer que le projet peut être géré et maintenu par la communauté.** Éviter par exemple les activités qui demandent du matériel coûteux ou difficile à réparer, ou un soutien externe continu.
- **Apporter un soutien adéquat.** Ceci comprend des formations sur le commerce et la production ; des fonds pour obtenir un lieu de travail, les matériaux et l'équipement ; l'assistance technique pour le développement et le marketing.
- **Prévenir les problèmes.** Ceci comprend les conflits de direction, l'appropriation et le partage des profits, l'interférence des responsables locaux et l'hostilité de la part des membres de la communauté qui choisissent de ne pas s'impliquer ou qui ne peuvent être impliqués.

Stratégies

En Afrique du Sud, les comités pour l'assistance à l'enfant font en sorte que les enfants obtiennent un certificat de naissance, lequel est essentiel pour pouvoir réclamer des allocations sociales.

Save the Children (2001)

En Ouganda, la Fédération des femmes avocates a fourni une assistance dans plusieurs cas d'appropriation de la terre par des membres de la famille.

Membre du Groupe de Développement de Bâtissons l'espoir

Au Burkina Faso, le projet CODE (visant à faire connaître le Code des Personnes et de la Famille) a mené des campagnes de sensibilisation sur le mariage civil et a établi des actes de naissance. Le projet a fait en sorte que des milliers d'enfants obtiennent un certificat de naissance, lequel est nécessaire et obligatoire pour l'inscription à l'école et surtout pour passer le certificat d'études primaires. De même, des centaines de couples ont contracté le mariage civil lors de cérémonies traditionnelles de mariages organisés par le projet.

Membre du Groupe de Développement de Bâtissons l'espoir

Les stratégies possibles pour renforcer les capacités économiques des orphelins, des enfants vulnérables et des familles affectées comprennent :

1 PROTÉGER LES DROITS DE L'ENFANT

- Promouvoir la prise de conscience communautaire, la responsabilité et la nécessité d'appliquer les droits des enfants et des veuves.
- Soutenir les parents dans la préparation de l'avenir de leurs enfants, notamment par la rédaction d'un testament ou d'autres arrangements, comme remettre aux enfants les titres de propriété de la terre et les certificats de naissance.
- Encourager les hôpitaux à enregistrer les coordonnées des parents les plus proches, incluant les veuves et les enfants sur les certificats de décès.
- Encourager l'enregistrement des naissances pour s'assurer que les enfants obtiennent un certificat de naissance, surtout dans les endroits où le papier est requis pour hériter de la terre et une propriété ou pour accéder aux allocations sociales. En Afrique du Sud, par exemple, plus de la moitié des enfants ne possèdent pas de certificat de naissance. Dans beaucoup de pays, ce document est un pré-requis pour l'inscription scolaire.
- Valoriser les principes socioculturels traditionnels liés à la protection des enfants.
- Encourager les responsables communautaires à se porter garants de la protection des droits des veuves et des orphelins et à développer des stratégies pour les protéger des membres de la famille étendue.
- Elaborer des systèmes d'épargne et de crédit pour que les enfants puissent recevoir l'argent de leurs parents.
- Fournir des services de soutien légal aux enfants, aux veuves et aux grands-parents pour les conseiller sur leurs droits et les aider à obtenir ce qui leur est dû selon la loi.
- Plaider auprès des gouvernements pour réviser et appliquer les droits du travail et assister les veuves et les enfants à obtenir ce qui leur est dû ainsi que toutes leurs allocations.
- Encourager les mariages civils.

« Vijana Simama Imara », organisation tanzanienne gérée par des jeunes personnes entre 13 et 20 ans, fournit un soutien pratique aux familles prises en charge par des adolescents et des grands-parents comme, par exemple, en aidant à construire et à réparer leurs maisons.

Membre du Groupe de Développement de Bâtissons l'espoir

L'Association des veuves et des orphelins du Burkina Faso qui, traditionnellement, se charge de protéger les intérêts légaux et économiques, a établi des crèches qui offrent un lieu sûr où les enfants peuvent se rendre pendant la journée lorsque leurs tuteurs sont au travail ou à l'école ; les filles sont aussi formées au tricot et à la couture.

Donahue J., De Lay B. (1999)

Au Burkina Faso, le Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale a développé en zones rurales un projet d'encadrement à base communautaire pour les enfants en bas âge (0 - 6 ans) de Bisongo/Bitua. Les mères et tutrices sont ainsi libérées pour mener des AGR et les jeunes filles peuvent se rendre à l'école.

Toujours au Burkina Faso, les « centres de formation pour jeunes filles », ainsi que le projet « aides familiales » enseignent la couture, le tissage, la teinture, l'art culinaire et ménager, le jardinage, etc. aux jeunes filles orphelines et vulnérables qui, ensuite, repartent s'installer dans leur communauté d'origine pour mener des AGR en fonction de la formation obtenue. Des milliers de jeunes filles ont été formées et installées dans leur village, ou exercent le métier d'aide ménagère.

Membre du Groupe de Développement de Bâtissons l'espoir



S'assurer que les enfants ont des certificats de naissance et autres documents

2 VISER LE SOUTIEN AUX FAMILLES ET AUX FOYERS

- Introduire des mesures qui donnent du temps libre aux parents/tuteurs pour élaborer des AGR ou d'autres activités productives. Par exemple :
 - Etablir des garderies pour que les tuteurs puissent travailler.
 - Améliorer les réserves d'eau et introduire des cuisinières plus efficaces pour que les tuteurs passent moins de temps à chercher de l'eau et du bois.
- Aider à établir des groupes de soutien entre tuteurs (grands-parents, adolescents ou veuves) pour se supporter moralement et pratiquement.
- Offrir des formations professionnelles et des crédits aux familles affectées et aux chefs de famille comme les veuves, les grands-parents et les adolescents. Développer des mesures d'accompagnement à l'octroi des bénéficiaires sans expérience en gestion de revenus.
- Assister les familles pauvres à produire elles-mêmes les articles dont elles ont besoin telles des couvertures, des habits et des meubles.
- Faciliter l'implantation d'une structure de micro-finance.
- Créer un fonds de solidarité qui pourrait être utilisé pour le versement de petites sommes à titre gracieux, permettant de répondre aux dépenses vitales.
- Développer un système de prise en charge psychosociale et de soutien éducatif à domicile des enfants.

Au Burkina Faso, l'ONG belge AQUADEV propose de tester un mécanisme adapté aux PVVIH qui reposerait sur le principe du crédit accompagné d'une formation, adapté d'après l'ONG Freedom From Hunger, au Mali. Le crédit est accordé à des groupes de 4 à 6 personnes solidairement responsables du remboursement. Les échéances de remboursement hebdomadaire des micro-crédits donnent l'occasion d'animer des séances de sensibilisation auprès de la population, ciblée sur le VIH/SIDA en général, mais également sur des thèmes spécifiques comme la gestion d'une micro-entreprise dans un contexte VIH/SIDA. La présence à ces séances d'animation est obligatoire pour bénéficier de crédits.

Membre du Groupe de Développement de Bâtissons l'espoir

3

RENFORCER LES RESSOURCES ÉCONOMIQUES DES FAMILLES

- Faciliter l'accès aux mécanismes de micro-finance tels l'épargne et le crédit. Des approches possibles pour permettre aux familles affectées et aux enfants de bénéficier de la micro-finance comprennent :
 - Faciliter l'implantation de structures professionnelles de micro-finance.
 - Soutenir l'établissement des systèmes d'épargne et de crédits rotatifs.
 - Rendre le crédit accessible aux milieux ruraux à travers les banques villageoises.
 - Fournir des prêts aux familles, aux groupes de femmes, de grands-parents ou d'adolescents plutôt qu'à des individus pour établir un commerce (principe du groupe solidaire).
 - Fournir des prêts aux individus tout en encourageant l'implication d'autres membres de la famille.
 - Être plus flexible sur ce que les familles peuvent fournir comme garantie: par exemple de la terre plutôt que des biens monétaires.
 - Mettre en avant le principe de la caution solidaire plutôt que la garantie matérielle.
 - Mettre en place des « périodes de répit » pour que les emprunteurs puissent déferer leurs paiements pendant les périodes difficiles (à déterminer par la structure).
 - Inclure une prime d'assurance en cas de décès ou d'absence de paiement afin que les enfants n'héritent pas des dettes de leurs parents après leur mort, ou que les membres du groupe ne soient pas accablés de dettes si une personne parmi le groupe solidaire meurt ou si la famille du défunt refuse d'être responsable du prêt.
 - Fournir des produits nouveaux et plus flexibles, comme des prêts plus petits et à court terme, des prêts favorisés aux personnes qui s'occupent des mourants, des polices d'assurance pour les funérailles et des comptes d'épargne spéciaux pour aider les familles à économiser en prévision des urgences.
 - Offrir des arrangements plus flexibles afin que, par exemple, une autre personne de la famille puisse remplacer – au sein du groupe solidaire – la personne décédée ou malade.
 - Promouvoir la collaboration entre les institutions de micro-finance afin de mobiliser plus de ressources et de partager les risques.
 - Encourager les institutions de micro-finance à porter leurs activités aux régions rurales et à évaluer la rentabilité d'offrir leurs services à une nouvelle clientèle, telles les familles entretenues par les adolescents.

Stratégies

- Maintenir et intensifier les approches communautaires pour couvrir les frais de funérailles comme, par exemple, l'établissement de sociétés coopératives d'enterrements à base communautaire, ou encourager les communautés à créer des fonds pour aider les orphelins.
- Mettre en place un système de mutuelle de santé à base communautaire pour atténuer les dépenses des familles affectées par le VIH/SIDA.
- Faire pression sur les compagnies d'assurances en faveur de primes plus compétitives et d'arrangements plus flexibles pour les assurances vie, les assurances maladies et d'autres produits.
- Réduire la vulnérabilité économique des familles. Les approches possibles comprennent :
 - Choisir des AGR à moindre risque et dont les rendements sont modestes mais réguliers. En Zambie par exemple, les magasins communautaires et les jardins potagers aident à générer un revenu pour les orphelins, les veuves et les personnes âgées. Un exemple similaire existe au Sénégal où l'ANCS (l'Alliance Nationale Contre le SIDA) appuie les familles des PVVIH à travers des AGR.
 - Diversifier les cultures des familles et les AGR.
 - Accumuler des économies en espèce et en nature comme fonds de sécurité que les familles peuvent utiliser.

D'après une étude sur les familles affectées par le VIH au Zimbabwe, les clients du Zambuko Trust (ONG qui fournit un crédit, des formations en gestion d'entreprise et des conseils informels au sujet des entreprises, surtout aux femmes qui n'ont pas accès à des sources de crédits formels), ont plus de sources de revenus que les familles qui ne sont pas clients de l'ONG. Ils sont aussi plus nombreux à économiser et à tenir un compte d'épargne dans une institution établie, et leurs enfants vont à l'école en plus grand nombre que ceux des autres familles. Les prêts sont faits à des groupes de 5 à 6 femmes micro-entrepreneuses qui se portent co-garantes, ou à une femme seulement avec une seule personne se portant garante. La plupart des femmes se sont engagées dans des activités telles que le tricotage, la couture, l'élevage du bétail, le jardinage destiné aux marchés et la préparation d'aliments. Les clientes sont aussi encouragées à enseigner à leurs enfants comment gérer leur commerce.

Malhotra, M., Fidler (1995)



Élever des poules à petite échelles

Une ONG a engagé un agronome pour renforcer les compétences agricoles des personnes de la communauté afin de produire de la nourriture plus efficacement. L'ONG a aussi introduit un système « d'agriculteurs modèles » qui sont spécialement formés et utilisent leurs propres terrains pour faire des démonstrations afin d'aider les membres de la communauté.

Membre du Groupe de Développement de Bâtissons l'espoir

Dans certaines régions du Zimbabwe et du Burkina Faso, les membres de la communauté offrent de l'aide pour les travaux agricoles en donnant des formations, prêtant de l'équipement ou participant aux travaux de semis, sarclage, récolte et stockage des aliments. Les hommes aident les familles affectées en construisant et en réparant les bâtiments de la ferme.

Membre du Groupe de Développement de Bâtissons l'espoir

4 SOUTENIR LES ACTIVITÉS PRIMAIRES DE SUBSISTANCE (AGRICULTURE – ÉLEVAGE – PÊCHE)

- Fournir des compétences en agriculture et en élevage aux enfants et aux familles affectées. Ceci implique que les services d'expansion agricole touchent non seulement les hommes mais aussi les personnes âgées, les femmes et les familles prises en charge par des orphelins.
- Fournir aux communautés et aux familles des formations et un soutien technique pour le transport, le traitement, l'entreposage et le marketing des produits.
- Etablir des entreprises d'élevage du bétail à petite échelle. Lors d'un projet, on a par exemple distribué un porcelet à chacune des familles entretenues par des enfants et on attendait de chaque famille qu'elle donne à son tour le premier porcelet qui serait mis bas à une autre famille entretenue par un enfant dans le besoin.
- Aider les communautés à adapter les méthodes de production agricole afin de répondre au manque de main-d'œuvre et assurer leur sécurité alimentaire. Les différentes approches possibles comprennent :
 - Le remplacement des cultures par celles qui demandent moins d'intrants intensifs : par exemple des variétés avec des périodes de plantation plus étendues
 - La diversification des cultures
 - La plantation et les récoltes communes
 - L'adoption de méthodes de labourage à la charrue au lieu du labourage à la main
 - L'établissement de systèmes de propriété communautaire des animaux et des charrues.



Les communautés ont organisé des terrains pour faire des démonstrations

Stratégies



En Tanzanie, l'organisation pour les jeunes « Vijana Simama Imara », gérée par des enfants entre 13 et 20 ans, fournit un soutien mutuel et met en œuvre des AGR. Les enfants plus jeunes sont invités aux réunions et aux séances de planification. Les plus grands aident les plus petits à acheter du matériel scolaire, à lire et à écrire. L'organisation entreprend des projets générateurs de revenus comme, par exemple, cultiver et vendre des tomates, vendre du poisson, planter des arbres et des caféiers. L'organisation a aussi établi des comptes d'épargne pour les groupes et les individus, afin d'aider les jeunes à apprendre comment gérer l'argent. Un des comptes du groupe est utilisé pour aider les membres lors d'urgences, un autre pour initier des nouveaux projets.

UNAIDS (2001)

Au Burkina Faso, des associations telles que AMPO (Association Malgr Nooma pour la Protection des Orphelins), la Fondation Charles Dufour, Beogonéré (« Demain, c'est bien »), disposent d'ateliers de formation en menuiserie, maçonnerie, couture, soudure, tissage, etc. pour former les orphelins ou tout autre enfant vulnérable.

Membre du Groupe de Développement de Bâtissons l'espoir

Encourager les membres de la communauté à soutenir les familles entretenues par des grands-parents, des veuves et des enfants. Les différentes approches comprennent :

- Soutenir les familles pendant les plantations et les récoltes
- Prêter de l'équipement et de l'outillage
- Apporter des compétences et des expériences
- Appuyer les famille dans le traitement, le transport et le marketing des produits.

5

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET LES CAPACITÉS DES ORPHELINS ET DES ENFANTS VULNÉRABLES

- Encourager la participation des enfants aux AGR développées en faveur des parents.
- Encourager les parents et les grands-parents à transmettre à leurs enfants les compétences et informations pratiques avant leur mort (par exemple à travers les programmes de soins à domicile), de sorte que les enfants puissent continuer à travailler la terre ou à gérer le commerce familial.
- Impliquer les enfants dans les formations des parents/tuteurs pour qu'ils puissent prendre le relais lorsque ces derniers deviennent plus âgés ou, par exemple, lorsque les grands-parents s'affaiblissent ou meurent.
- Fournir des formations et le soutien nécessaire pour gérer des micro-entreprises, des propriétés et la terre.

En Ethiopie, l'association Jérusalem accorde aux jeunes orphelins la responsabilité de développer leurs propres idées pour devenir financièrement indépendants. L'association assiste dans l'élaboration des plans de développement de micro-entreprises et fournit des bourses de démarrage à ceux qui ont développé des plans viables. L'association organise aussi des apprentissages pour les orphelins intéressés à la mécanique, la coiffure, la photo et d'autres commerces. Après leur apprentissage, les enfants reçoivent de petites bourses pour commencer leur propre entreprise. L'Association Jérusalem soutient aussi ceux qui désirent poursuivre une éducation supérieure.

Association François-Xavier Bagnoud (2000)

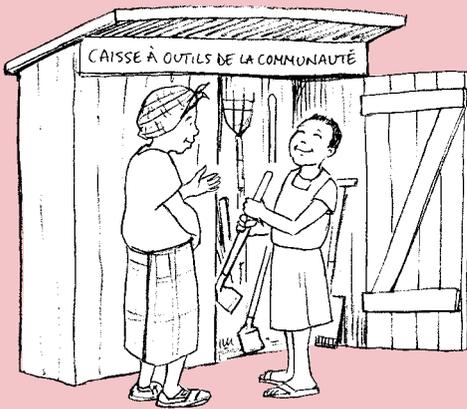
- S'assurer que les orphelins et les enfants vulnérables sont conscients et accèdent aux formations professionnelles et techniques qui sont appropriées au marché du travail. Etablir par exemple des quotas de places disponibles et fournir des conseils et des services de placement.

Stratégies

- Etablir des systèmes de prêts à petite échelle pour soutenir les apprentissages et les participations aux écoles de formations professionnelles.
- Etablir des centres de formations professionnelles pour les jeunes et des centres d'assistance à l'emploi, dotés de l'expertise des membres de la communauté, des jeunes déjà établis, des enseignants, des employeurs locaux, des organisations commerciales et des ONG.
- Encourager les organisations de jeunes à fournir un soutien aux orphelins et aux enfants vulnérables.
- Aider les enfants à développer leur expérience dans la gestion de l'argent et des finances de la famille comme, par exemple, en demandant aux membres de la communauté ou aux ONG, qui ont une expertise financière, de fournir une formation ou un soutien informel.

6 AUGMENTER LES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI ET D'AGR

- Etablir des fonds d'épargne communautaires destinés aux orphelins et aux enfants vulnérables pour financer notamment leur éducation et leur formation.
- Fournir des bourses pour acheter de l'équipement comme des machines à coudre, des moulins et autres équipements pour la ferme.
- Etablir des banques communautaires d'outils et d'équipement pour permettre aux familles pauvres de subvenir à leurs besoins.
- Encourager les membres plus nantis de la communauté à employer les enfants assez âgés à temps partiel et en dehors des heures d'école, pour qu'ils puissent acquérir des compétences et gagner de l'argent. Il est important d'assurer que cela est bien géré et suivi par la communauté, afin de prévenir toute exploitation de la main-d'œuvre infantile.
- Identifier des programmes auxquels les enfants peuvent participer afin de bénéficier de la formation ou des apprentissages.
- Développer des liens avec des institutions qui puissent donner aux enfants des idées sur les opportunités potentielles de travail ; par exemple dans des bureaux ou dans des campus de collègues.
- Identifier les secteurs d'activités encore non exploités du marché du travail local et explorer les possibilités d'établir des formations à bases communautaires et locales pour que les enfants déjà âgés puissent répondre à ces besoins. Encourager les employeurs locaux et les entreprises privées à investir dans des bourses et des fonds



Stratégies

En Afrique de l'Ouest, il y a de nombreuses structures de micro-finance travaillant au bénéfice de milliers de femmes, à travers des stratégies rigoureuses et professionnelles. Ces structures ne visent en général pas les familles spécifiques telles que celles affectées par le SIDA.

Cependant, l'ONG World Relief a adopté une stratégie pour sensibiliser l'ensemble des bénéficiaires du micro-crédit afin de mieux aider les familles affectées par le VIH. Elle a élaboré un guide intitulé « Faire face au SIDA » (Facing AIDS) qui cible les bénéficiaires de micro-crédit en les impliquant dans l'éducation sur le SIDA. En suivant ces modules, les participants apprennent, en premier lieu, comment se protéger du SIDA, et peuvent ainsi en deuxième lieu aider les personnes affectées, soit par des visites à domicile, soit en les intégrant au niveau de leur banque communautaire de micro-finance. Cette stratégie a l'avantage de ne pas étiqueter certains groupes spécifiques tels que les personnes infectées et affectées par le SIDA. Cela évite de maintenir et de renforcer les préjugés.

Pour l'individu qui se découvre séropositif, une action économique ne peut lui être bénéfique que lorsqu'il arrive à se reconstruire de manière positive dans ses rapports avec le VIH, en se revalorisant et en se forgeant une confiance et une estime de soi indispensables pour réussir toute activité. La stigmatisation et la discrimination freinent ce travail de reconstruction positive.

World Relief a finalisé la production des modules en mi-2002 et avait pour objectif par la suite de former des promoteurs de structures de micro-finance œuvrant en pays africains anglophones et francophones.

*Membre du Groupe de Développement de
Bâtissons l'espoir*

pour former les jeunes et développer des compétences. Certaines entreprises forment les veuves et les orphelins à reprendre les travaux des hommes.

- Acquérir un soutien sous forme de travail à temps partiel de la part des employeurs locaux sympathisants.
- Soutenir les petites entreprises locales à mettre en place des projets d'apprentissage. Par exemple en maçonnerie, construction de briques, couture, ébénisterie, travail sur métal, poterie, fabrication des tissus, réparation de bicyclettes. Certaines communautés ont persuadé les artisans locaux de prendre en charge, en tant qu'apprentis, des groupes d'enfants identifiés par la communauté.
- Encourager le gouvernement ou les autorités locales à créer des emplois à travers les projets de travaux publics.
- Encourager les jeunes, scolarisés ou non, à consacrer leur temps libre à l'apprentissage de métiers.
- Etablir des systèmes d'épargne et de prêts pour aider les adolescents et les enfants à créer leur propre entreprise.

Références

Association François-Xavier Bagnoud (2000) *Orphan Alert – International perspectives on children left behind by HIV/AIDS*.

Donahue, J. and De Lay, Brigitte (1999) *HIV/AIDS Alliance and IPV Proposal Assessment: Assisting Orphans and Vulnerable Children in Burkina Faso*, Displaced Children and Orphans Fund.

Foster, G. (mars 2000) Responses in Zimbabwe to Children Affected by AIDS, *SAfAIDS News* Vol. 8, No. 1.

Malhotra, M. ; Fidler, P. / Washington, DC, USA: *Sustainable Banking with the Poor (SBP)*, Banque Mondiale 1995, Zimbabwe: Zambuko Trust.

PNUD (2001) *Le Rapport mondial sur le développement humain*.

Rose, S. (2001) *Children living with HIV/AIDS in South Africa: A Rapid Appraisal*, Save the Children UK.

Save the Children UK (2001) *The impact of HIV/AIDS on poor urban livelihoods in Gitega town, Burundi*.

UNAIDS (2001) *Investing in Our Future: Psychosocial Support for Children Affected by HIV/AIDS*. Une étude de cas au Zimbabwe et en Tanzanie. Site web disponible en anglais à l'adresse suivante : www.unaids.org/publications/documents/children/children/JC606-InvFuture-E.pdf

UNAIDS et UNICEF (1999) *Children Orphaned by AIDS: Front-line responses from Eastern and Southern Africa*.

WHO et UNICEF (1994) *Action for Children Affected by AIDS: Programme profiles and lessons learned*.

Donahue, J. (1999) *A supplemental report on community mobilisation and microfinance services as HIV/AIDS mitigation tools*. Site web disponible en anglais à l'adresse suivante : www.displacedchildrenandorphansfund.org/

Donahue, J. et al. (2001) *Economic Strengthening Activities to Mitigate the Impact of HIV/AIDS: « Finding the Right Tool for the Job »*. Site web disponible en anglais à l'adresse suivante : www.displacedchildrenandorphansfund.org/

Donahue, J. and Williamson, J. (1999) *Community Mobilisation to mitigate the impacts of HIV/AIDS*. Site web disponible en anglais à l'adresse suivante : www.displacedchildrenandorphansfund.org/

Jackson, H., Udwin, M., and Chandra Mouli (1994) *Income generation: A note of caution*. *Global AIDS News*, Number 4.

Mutangadura, G. et Webb, D. (1999) *The socio-economic impact of adult morbidity and mortality on households in Kafue District, Zambie*, SFAIDS, Harare, Zimbabwe.

Wilkinson, B. (1999) *Microfinance Services in the Context of AIDS Orphans*. Site web disponible en anglais à l'adresse suivante : www.gdrc.org/icm/mfi-aids.html

Notes

Egalement disponible en :

- anglais
- portugais

Pour commander plus d'exemplaires, s'adresser par e-mail à : publications@aidfalliance.org ou par courrier à :

International HIV/AIDS Alliance
Queensberry House
104-106 Queens Road
Brighton BN1 3XF
United Kingdom

Tél : +44 1273 718 900
Fax : +44 1273 718 901

E-mail : mail@aidfalliance.org
Sites web : www.aidfalliance.org
www.aidsmmap.com

Organisation caritative britannique reconnue
d'utilité publique numéro 1038860

Conception et production : Progression
www.progressiondesign.co.uk

Publication : juillet 2003

